

LE BOSPHORE

ABONNEMENTS

Un an

Constantinople	Ltq. 7
Province	8
Etranger	Frs. 80
Six mois	
Consulé	Ltq. 4
Province	4 50
Etranger	Frs. 45

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET FINANCIER
ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur: MICHEL PAILLARÈS

Laissez dire: laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner; laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée.

PAUL-Louis COURIER.

RÉDACTION-ADMINISTRATION:

Galata, Inayet Han

7-9 et 10

(Au dessus de la Poste Française)

Adresse télégraphique:

Bosphore-Galata

TÉLÉPHONE: Pétra 1309

RIEN DE PLUS, MAIS RIEN DE MOINS!

Ainsi, c'est bien vrai, il n'y a plus de doute possible. « L'accord est complet sur tous les points », a déclaré M. Lloyd George à des journalistes français; nous ne laissons rien en suspens derrière nous. En ce qui concerne l'exécution du traité de Versailles toutes les violations seront réprimées ». En tenant ce ferme langage le premier ministre anglais s'est explicitement rallié au point de vue de M. Millerand qui avait dit la veille : « Les Allemands ont signé le traité, ils doivent l'exécuter, je ne sortirai pas de là. » C'est net et catégorique. Et c'est conforme à la justice. Ce qui n'empêche pas les Allemands de faire savoir ubi et orbi que la France a cédé à la forte pression de l'Angleterre et de l'Italie. Nous voudrions bien savoir sur quels points

son influence. Mais il a suffi à la France de se montrer et de parler haut pour qu'aussitôt les reptiles fussent obligés de se cacher, attendant une meilleure occasion de placer leur venin. Elle peut défier la contradiction allemande, elle ne sera jamais mise en défaut, car elle s'en tient uniquement aux clauses d'un contrat revêtu des plus hautes signatures. Il ne faut donc pas s'étonner de ce qu'à Londres et à Paris, d'abord, et à San-Remo, ensuite, l'Angleterre et l'Italie lui aient donné raison.

Que demande-t-elle ? tout simplement que le vaincu, qui fut l'agresseur, soit désarmé et répare ce qu'il a détruit. Où est cet impérialisme dont on fait un épouvantail et un objet d'horreur ? Veut-on revenir sur le traité ? y a-t-il à Londres, à Washington et à Rome des gens qui sont prêts à compatiser sur les malheurs de l'Allemagne ? qu'ils osent se démasquer, et on saura leur répondre. La pitié doit aller non pas aux assassins, mais aux victimes. L'incident de la Ruhr a mis les choses au point et les hommes à leur place. On est revenu au bon sens ; ce fut par de singuliers détours qu'importe ? L'essentiel est qu'on parvienne au but. Désormais, grâce à la fermeté de M. Millerand, le débat est placé sur son véritable terrain. Et déjà tout est clair et simple. L'Allemagne va être mise au pied du mur. Elle sera contrainte de dévoiler sa pensée, toute sa pensée. Elle devra se prononcer le 10 mai sur la question des réparations. On en finira avec les tergiversations et les faux-fuyants. Il importe à la France d'être fixée sur l'importance des sommes qui viendront l'indemniser de ses pertes. Là-dessus elle sera intraitable. Et les larmes de crocodile que l'on pourra verser à Berlin ou ailleurs ne sauraient l'émuvoir. Elle n'arriverait jamais à comprendre que ce soit elle qui doive payer les frais que nécessitera la reconstruction des départements dévastés. Oh ! nous savons bien que le compte sera dur à régler, mais à qui la faute ?

La France ignore la haine et la vengeance. Elle est prête, comme l'a déclaré M. Millerand, à conclure avec l'Allemagne des accords économiques. Mais encore faut-il établir une situation nette. Pour bien s'entendre sur l'avvenir il convient de régler d'abord le passé et le présent. Il faut qu'à Berlin on cesse de récriminer et qu'on ne cherche pas à reprendre la parole solennellement donnée à Versailles. Le traité tel qu'il a été accepté par la France représente un minimum irréductible. Sur le thème des révisions, si cher aux Allemands, elle ne pourrait accepter même qu'on ouvrit une conversation quelconque. La chose fut jugée sans appel. Il n'y a plus à y revenir. Et si Berlin montre de la mauvaise volonté ou de la résistance, elle emploiera, pour l'amener à la raison, les moyens qui lui ont si bien réussi dans les villes du Mein. Les Alliés viennent d'affirmer qu'ils seront à ses côtés pour contraindre l'Allemagne, au besoin par la force, au respect de ses engagements. Elle n'attendait pas autre chose de leur loyauté. On peut-être convaincu en tous lieux qu'elle ne cherchera pas d'histoires et qu'elle se contentera de réclamer ce qui lui est dû : rien de plus, mais rien de moins !

Michel PAILLARÈS

LES MATINALES

On n'a pas oublié l'aventure sentimentale du prince-héritier de Roumanie, son mariage avec une belle bourgeoisie de Bucarest, sa renonciation au trône, son internement dans une enceinte fortifiée, et tous les petits points provoqués par cette grande passion. Le divorce est venu un beau jour mettre les choses en l'état et rappeler aux bergères qu'elles ne sont pas faites pour assurer le bonheur des rois. Un music-hall de Paris s'est aussitôt empressé de faire des offres généreuses à la princesse répudiée pour l'inviter à s'exhibiter sur les planches dans un numéro sensationnel. La figure d'une jolie fille ayant frôlé les marches d'un trône et mis ses dessous dessous d'assez une Cour royale constitue toujours pour la foule une merveilleuse attraction. Mais le music-hall en a été pour ses frais. Mme Lambino n'a pas marché dans la combinaison. Elle aime mieux sans doute méditer, dans la solitude, sur la fragilité des serments d'amour et l'inconstance des princesses que le caprice égaré. Tandis que l'héritier de la couronne de Roumanie, revenu à l'armée et à sa famille, vague vers le Japon, la malheureuse épouse se désole peut-être de devoir payer si cherement et si tôt la première folie de son cœur. Elle est impie et cruelle la raison d'Etat qui brise de tels liens et condamne nos jours à un pareil destin les femmes dont le seul crime est de n'avoir pas de sang bleu dans les veines.

— Je suis sûre, déclara il y a quelques jours la reine de Roumanie, qu'il n'y avait d'amour véritable que du côté de mon fils. Mais il a compris que c'était une folie de renoncer à un royaume pour une femme...

— Madame ! La réalité se charge assez souvent, pourtant, de démontrer ce que pèse le prestige d'une couronne en face de l'amour d'une femme. Mais vous avez deux grandes raisons pour ne pas en tenir compte et pour nous imposer silence : c'est d'être, dans cette douloureuse histoire, reine, d'abord, et mère, ensuite.

VIDI

La Conférence et la Grèce

Athènes, 27 avril.

La Conférence de San-Remo a terminé le traité avec la Turquie sauf pour l'Arménie. La question arménienne sera réglée après la réponse de M. Wilson à la dernière note de la Conférence. La presse italienne, tout en critiquant diversement les décisions de la Conférence relativement à la Turquie, accentue l'énorme succès de M. Venizélos que le Corinthe compare à Cavour en disant que les succès du premier Hellène dépassent en importance ceux du grand homme d'Etat italien.

Par contre, la presse anglaise est unanime à manifester sa vive sympathie à la Grèce à l'occasion de son agrandissement.

L'Observateur écrit dans le même sens, insistant surtout sur l'immense succès de M. Venizélos qui plus que tout autre homme d'Etat obtint la réalisation des vœux de son pays.

Contre le mouvement kényaliste

Une rencontre à Ghéredé

Djémal effendi, cheikh de Hadji Bektache Véli, après la lecture du rescrit impérial et du fetva, a réuni tous ses partisans et décidé, d'accord avec la population de Kir-Chéhir, de marcher contre les bandes de Monastaïa. Kemal dans la direction d'Angora.

Au cours d'un engagement dans les parages de Ghéredé entre les gouvernements et les nationalistes, ces derniers ont été totalement battus. Parmi les prisonniers figuraient Osman et Housseïn Bey, députés de Lazistan et de Trébizonde dans la dernière Chambre.

Remzi bey, ex-commandant de la gendarmerie de Scutari, Munir bey, commandant militaire de Cartal, et Ali bey, commandant militaire de Guebzé, ont été traduits devant la Cour martiale pour intelligence avec les kényalistes.

D'une dépêche adressée par le mutasarrif d'Izmid au ministère de l'intérieur, il ressort que 400 officiers et soldats qui avaient été trompés par les nationalistes, ont fait acte de soumission au gouvernement central et se sont déclarés prêts à combattre contre les kényalistes.

LE PROGRAMME D'ACTION SIONISTE DANS LES AFFAIRES COMMUNALES

Importantes déclarations de M. Nessim Roussel

« Nous voulons démontrer, dit le président de la Fédération sioniste d'Orient, que le Judaïsme de Turquie est capable de se gouverner comme une nation moderne. »

Les réformes projetées

Ce statut envisage l'organisation des administrations centrales et la réorganisation de l'administration religieuse, la régularisation des vakoufs, une meilleure gestion des biens nationaux, l'élaboration d'un nouveau programme d'enseignement pour les écoles communales où une large part sera attribuée à l'histoire juive et à la langue hébraïque, la création d'hôpitaux, de maternités, de dispensaires, ainsi que d'établissements scolaires et enfin l'application de toutes ces œuvres de bienfaisance et d'enseignement sous la direction de la communauté.

Leur leader, M. Nessim Roussel, interrogé à ce sujet, a bien voulu faire les déclarations suivantes :

— Notre programme comporte deux ordres de faits distincts : action purement communale et action politique.

I. Action communale

La première aura pour but de donner notre communauté d'un nouveau Statut Organique. Nous ferons voter par l'Assemblée Nationale le projet de statut que notre parti a élaboré immédiatement après l'armistice et que le Grand Rabbin démissionnaire a annulé,

Le nouveau statut organique

Ce statut a trois caractères essentiels : il est rationnel, démocratique et laïque.

II est rationnel

Il est rationnel, parce qu'il est le dernier mot de la tradition du judaïsme de ce pays et, en même temps, de la conception moderne du judaïsme universel. Un « millet », un élément national, nous l'avons toujours été. La Charte constitutionnelle de l'ancien statut a été accordée par les sultans, le reconnaissant sans ambages. Mais les conclusions de ce fait constaté et reconnu n'étaient pas jusqu'à hier ce qu'elles devaient être. Ce « millet » n'était pas une nation consciente d'elle-même ; il n'avait pas de droits ; il n'avait que des priviléges, actes de grâce des dominateurs, actes qui n'admettaient aucun examen, aucune discussion. Aujourd'hui la vie d'extermination ne peut pas être faite de ces miettes de grâce, elle doit être l'expression de ses besoins réels, de ses qualités essentielles et de ses tendances idéales. Le nouveau Statut organique transforme l'ancien « millet » inconscient, impuissant à vouloir et à aspirer, en une nation moderne, vivante, pénétrée de tout ce qu'il faut pour atteindre au plus haut degré de civilisation humaine et d'individualisme national.

III est démocratique

L'heure n'est plus aux autoritaires. La volonté des peuples est souveraine. L'ancien statut englobait toute la nation dans une seule personne qui en faisait ce que bon lui semblait. Tous les soi-disant priviléges se résumaient en une collection de prérogatives, souvent de valeur assez douteuse, du chef spirituel autocrate. C'est suranné. Le nouveau statut restitue les droits nationaux à ses détenteurs légitimes : les masses populaires elles-mêmes. Et avec ces droits, le peuple acquiert, en même temps, la force de se diriger, de s'administrer, de se relever par ses propres ressources et de par la souveraineté de ses décisions, prises et exécutées par les corps constitués qu'il élit en toute liberté et sans égard aux fausses conveances anciennes. Le suffrage universel en est l'heureuse formule.

II est laïque

Ce point encore démontre un progrès énorme dans le sens moderne. Il est temps que l'étrange confusion du pouvoir spirituel et du temporel soit abolie. Aux religieux, le domaine de la religion ; aux laïques, le monde des réalisés. La politique, l'économie, l'administration, autant de choses qui ne sont pas du fait de ceux qui sont voués essentiellement aux choses divines. De l'empêtement réciproque de ces deux pouvoirs, tous les deux souffrent. Le nouveau statut met l'un et l'autre à leur place.

tant que nous ne porterons atteinte ni à la souveraineté, ni à la sécurité de l'Etat.

En d'autres termes, nous entendons user de ce que l'on appelle communément les droits des minorités.

Je vais concrétiser ma pensée, par quelques exemples, pour ne pas donner lieu à des interprétations erronées.

Prenons l'élection de notre chef religieux. L'ayant déposé par le nouveau statut de tous ses attributs et pouvoirs politiques.

Nous voulons élaborer pour nos écoles communales des programmes scolaires que nous n'entendons pas faire approuver par le ministère de l'instruction publique. Nous voulons prélever des taxes communales pour alimenter le budget de nos institutions et pour la perception desquelles le concours de la force publique doit nous être assuré.

Nous voulons que l'Assemblée nationale soit libre de porter son choix sur les personnes qu'elle considère comme les plus aptes à administrer notre collectivité sans qu'il soit nécessaire de faire approuver ce choix par le gouvernement.

Nous tenons à ce que les représentants israélites aux assemblées délibératives du pays soient désignés par notre Assemblée nationale ; en d'autres termes, nous entendons que chaque communauté ait le droit de former son collège électoral pour l'envoi du député à la Chambre.

Ces quelques exemples suffisent à vous donner une idée de l'esprit qui animera le nouveau statut.

Je répète qu'ayant posé comme principe qu'aucun de nos actes ne doit porter atteinte à la souveraineté et à la sécurité de l'Etat, un pareil programme ne doit causer aucune appréhension à ce dernier.

L'attitude de la communauté juive vis-à-vis des autres minorités

Quant à l'attitude que nous entendons adopter vis-à-vis des autres communautés non-musulmanes, elle est très claire. Je puis la résumer dans la phrase suivante : collaboration étroite et fidèle pour la réalisation du but commun, c'est-à-dire la défense des droits des minorités.

Je dois dire que cette collaboration à eu un heureux commencement d'exécution. Après la conclusion de l'armistice, sur l'initiative de notre parti, les communautés grecque, arménienne et juive ont formé une commission mixte où chacune était représentée par 3 délégués.

Cette commission a fonctionné pendant deux mois et elle a donné des résultats appréciables.

26 lignes censurées

Entretemps, notre Conseil National ayant été dissous par le grand-Rabbin démissionnaire la collaboration entre les trois communautés a cessé d'exister.

Or, dès que notre parti reviendra à la tête de nos affaires communales, il renouera les relations entre les minorités pour reprendre avec plus de vigueur et plus de continuité l'œuvre féconde de collaboration.

Avant de terminer, je vous prie de proclamer que cette collaboration ne comporte aucune hostilité vis-à-vis de l'élément turc avec lequel nous voulons vivre en parfaite harmonie.

Ce que nous désirons c'est régler nos affaires communales conformément au principe de libre disposition des minorités, principe admis et par les vainqueurs et par les vaincus.

LE HOME NATIONAL JUIF

Le Dr Caleb et la Fédération Sioniste d'Orient ont reçu des dépêches se rapportant à la décision de San Remo concernant la Palestine ; ces nouvelles ont été accueillies dans les milieux sionistes à Londres par des manifestations grandioses. Des meetings ont eu lieu au cours desquels des discours enthousiastes ont été prononcés. Ci-après nous reproduisons la dépêche reçue par la F. S. O. :

L'agence Reuter rapporte ce qui suit de San Remo à la date du 25 avril :

La Conférence a décidé l'incorporation de la déclaration de Balfour dans le traité de paix avec la Turquie, déclaration prévoyant l'érection de la Palestine en Home National Juif en sauvegardant les droits des Arabes.

L'agence télégraphique « Exchange » de son côté annonce à la même date :

Le Conseil Suprême a confié le mandat de la Palestine à la Grande-Bretagne, laissant à la France et à la Grande-Bretagne le soin du règlement de la question des frontières. Il a été décidé en outre que le statut à préparer par la Grande-Bretagne pour la Palestine comprendra des clauses concernant l'établissement d'un Home National Juif conformément à la déclaration de M. Balfour. La protection des communautés religieuses, précédemment exercée par la France, sera désormais confiée aux consulats des communautés respectives. La question de la garde des Lieux Saints sera résolue bientôt. Les Frères franciscains ont demandé qu'une commission soit désignée pour examiner leur cas.

LA POLITIQUE

L'Arménie

Dans l'ordre des situations nouvelles que va créer le traité de paix avec la Turquie, la question arménienne est certainement celle qui préoccupe le plus les meilleurs politiques compétents. Comme le disait avant-hier le Temps, des difficultés vont certainement surgir dans l'application du traité. Pour la Thrace où le mouvement de Djafar Tayar a complètement échoué, des craintes fondées ne peuvent pas être exprimées. Les obstacles naturels d'occupation qui auraient pu exister se trouvent surtout dans la région montagneuse.

11 lignes censurées

Pour Smyrne, que la Conférence de San Remo, suivant une dépêche publiée avant-hier par les journaux, a adjugée à la Grèce sous la souveraineté nominale turque, la situation est aussi très claire, du point de vue militaire. La Grèce occupe déjà les territoires que lui attribue le traité,

Il n'en est pas de même pour l'Arménie.

Les forces arméniennes n'occupent aucun point du territoire turc que la Conférence donne à la République d'Erivan. Bien plus, les relations entre les nationalistes et le gouvernement arménien sont très tendues, pour ne pas dire autre chose. Le fameux Kiazim Karabekir, commandant du XVIII^e corps d'armée à Erzéroum, vient d'adresser au cabinet d'Erivan, une note se plaignant des mauvais traitements dont, d'après lui, sont l'objet les musulmans restés en territoire arménien. La note est rédigée en termes assez comminatoires, quoique Karabekir

parle hypocritement du fait de l'indépendance de l'Arménie que les Turcs ont reconnue en pleine guerre. Le triste sire qu'était Talaat, pouvait-il faire autrement devant la pression formidable qu'exercit sur lui le cabinet de Berlin ? Ce dernier voulait faire croire au monde que le militarisme prussien luttait pour l'indépendance des petites nations. Pour du bluff boche, il était vraiment Kolossal.

En tous cas, il s'agit maintenant de mettre l'Arménie en possession des territoires qu'on veut lui donner. Qui va le faire ? L'Arménie toute seule est incapable d'y arriver. Le mandat américain solutionnait la question

Le cabinet de Washington pouvait trouver les moyens militaires, envoi d'armée régulière ou organisation de volontaires qui eussent pu procéder à l'occupation des territoires cédés. Malheureusement les Etats-Unis ne veulent pas le mandat sur l'Arménie. La Hollande pourrait elles les remplacer, au point de vue militaire ? Non.

Le problème reste donc en l'état. Espérons pour la paix de l'Orient que les gouvernements qui ont à envisager sérieusement l'application du traité turc, l'indiqueront rapidement la solution qu'il exige.

L'informé

LA QUESTION DE FIUME

Rome, 27. A.T.I. — Les nouvelles venues de San Remo relatent que la discussion du problème adriatique a été reprise aujourd'hui et que, probablement, il sera résolu avant la fin du Congrès.

Les bases du règlement seraient les dispositions exposées dans le memorandum, déjà connu, du mois de décembre dernier, accepté aussi par le président Wilson, avec quelques modifications à l'avantage de l'Italie.

Les journaux disent que c'est par suite du désir exprimé par M. Nitti qu'on est arrivé à cette solution et que l'Italie en se décide à accepter, même dans des questions vitales pour elle, des solutions contraires à ses intérêts, offre un exemple tangible du principe que pour atteindre le but suprematique qui est d'assurer la paix au monde, il est nécessaire de sacrifier la réalisation d'intérêts particuliers et de consentir à des renonciations dououreuses.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au premier jour la suite de notre feuilleton.

ECHOS ET NOUVELLES

Un meeting à Duzdjé

La population de Duzdjé a tenu un meeting, au cours duquel elle a décidé qu'aucun changement ne sera apporté à la forme actuelle du Sultanat et du Khalifat ainsi qu'à la loi constitutionnelle. Tout le concours possible doit être prêté au gouvernement actuel qui possède la confiance du Sultan. Aucun impôt non prévu par les lois et non sanctionné par le Sultan ne devra être payé. L'assemblée illégale qui se réunit à Angora — et qui se donne le titre d'assemblée extraordinaire — ne sera pas reconnue.

La conférence de San Rémo

San Remo, 27. T.H.R. — La Conférence de San Rémo a discuté les mandats en Palestine et en Syrie. Elle a résolu la question du mandat arménien et discuté du bureau du commissariat Impérial à la Dette Publique, ainsi que du publiciste Ahmed Assim bey.

L'après-midi, le Conseil Suprême s'est réuni à nouveau. M. Nitti a fait un exposé du point de vue de la délégation italienne au sujet de la phase actuelle de la question adriatique.

M. Lloyd George et Nitti ont, à leur tour, exposé les avis de leurs délégations respectives à cet égard.

Le Conseil a finalement traité la question de l'application du traité de Versailles de la part de l'Allemagne.

M. Lloyd George a déclaré à des journalistes français que l'accord est complet sur toutes les questions entre les aliés.

La délégation turque

Fuat bey, directeur de la section d'industrie au ministère du commerce, et le commandant Mouzafer bey, du ministère de la guerre, feront également partie de la délégation ottomane.

— Le train spécial par lequel partira samedi la délégation ottomane quittera notre ville à 9 h. et demie du matin.

Le train ne traversera pas l'Autriche.

Tevfik pacha, président du Sénat et chef de la délégation ottomane à la Conférence, a eu hier au ministère de la guerre une entrevue avec le grand vizir Damad Férid pacha.

Délit de presse

Des poursuites ont été intentées par la direction générale de la police contre le journal Akéham pour des articles diffamatoires sur la moralité des agents.

EN FRANCE

La balance commerciale s'améliore

Paris, 28. T. H. R. — L'administration des douanes vient d'établir le tableau comparatif des importations et des exportations de la France durant les premiers mois de l'année 1920 comparés avec 1919. De ces statistiques il résulte que le chiffre des importations en 1920 augmente par rapport au chiffre de 1919, de moins d'un milliard et demi, tandis que celui des exportations augmente de deux milliards.

Pour les trois premiers mois de 1919, le chiffre des exportations représentait à peine un cinquième de celui des importations. Pour la période correspondante de 1920, le chiffre des exportations atteint presque la moitié de celui des importations.

On remarque, d'autre part, que pour la première fois depuis le début de la guerre au cours d'une des plus récentes semaines, les exportations du port de Marseille ont été supérieures aux importations. Cette progression marque une étape satisfaisante vers le rétablissement de la balance commerciale de la France.

Les nouveaux impôts

Paris, 28. T.H.R. — La commission des finances de la Chambre a tenu une séance de nuit, à la suite de laquelle elle a décidé de renvoyer à une sous-commission l'étude de divers projets d'impôt sur le capital qui avaient été proposés dans le but d'amortir la dette publique. Elle a voté la résolution suivante :

La commission des finances, considérant qu'en votant plus de 7 milliards d'impôts qui s'ajoutent aux quatre milliards de taxes supplémentaires votées au cours des hostilités, le Parlement, et le gouvernement demandent au pays un effort fiscal suffisant pour assurer l'équilibre du budget ordinaire de 1920, qu'il importe de ne pas retarder par de plus longs débats l'heure où les sommes à provenir des impôts nouveaux pourront être mises à la disposition de la Trésorerie, que les ressources nécessaires au budget des réparations et pensions doivent être assurées par l'Allemagne et que conformément au traité de paix, des ententes interalliées doivent être recherchées par la soins de la section financière de la Société des nations dont la constitution a été prévue par la Conférence de la paix, le 20 avril 1919 ;

Résolue par ailleurs à poursuivre une vigoureuse politique d'amortissement de la dette publique, la commission des finances décide, en raison des courts délais qui lui sont impartis, de renvoyer les articles additionnels et les motions diverses qui lui sont soumises devant une sous-commission composée de neuf membres et la charge de lui faire un rapport dans le délai d'un mois.

Résolue par ailleurs à poursuivre une vigoureuse politique d'amortissement de la dette publique, la commission des finances décide, en raison des courts délais qui lui sont impartis, de renvoyer les articles additionnels et les motions diverses qui lui sont soumises devant une sous-commission composée de neuf membres et la charge de lui faire un rapport dans le délai d'un mois.

Banque anglo-arménienne

Nous avons annoncé la prochaine fondation d'une banque anglo-arménienne. Les 60 ojo du capital seront fournis par des capitalistes anglais et les 40 ojo par des capitalistes arméniens. Le capital social sera de 5 millions de livres sterling. Un capitaliste arménien bien connu apportera à lui seul 800,000 livres sterling.

En Thrace

Mgr Joachim, métropolite de Tchataldjia, qui vient d'arriver à Constantinople, a déclaré qu'une tranquillité parfaite règne en Thrace.

Les victimes des unionistes

Il a été décidé d'allouer des pensions aux familles de Tcherkess Kiazim bey, exécuté à propos de l'assassinat de Mahmoud Chevket pacha ; Zeki bey, directeur du bureau du commissariat Impérial à la Dette Publique, ainsi que du publiciste Ahmed Assim bey.

Les familles du capitaine Chevki bey, de Tcherkess Hakki et d'Abdullah Séïda bey, pendus pour la même affaire recevront également une pension.

De même une pension sera allouée à Béhié hanem, sœur de Damad Salih pacha également pendu à propos de l'affaire Mahmoud Chevket.

Mesures de précaution

Zébior bey, mutessarif de Scutari, a été mandé au ministère de l'Intérieur où il a reçu des instructions au sujet des mesures à prendre pour empêcher les fuites vers l'Anatolie. Une force supplémentaire de 300 gendarmes a été mise à la disposition du mutessarif.

Les pirates

Une patrouille, chargée avant-hier de la surveillance des bâtiments ancrés dans le port, a procédé à l'arrestation d'une bande de pirates à bord d'un motor-boat Elpis amarré au quai de Galata.

Grand-Rabbinate

A la suite de la démission de l'ex-grand-rabbin Haïm Naoum effendi, Haïm Bidjarano effendi, grand rabbin d'Andrinople, a été élu locum-tenens du grand-rabbinate.

Guerre au « Yavach, Yavach »

Le grand-vizir a adressé à tous les départements une circulaire recommandant l'expédition rapide des affaires. Tout fonctionnaire coupable de négligence devra être sévèrement puni.

En quelques lignes...

Rifaat effendi, mufti d'Angora, a été destitué.

On signale un nouveau cas d'encéphalite léthargique à Findikli. La malade, une dame turque nommée Gulène Hanoun, est plongée dans un profond sommeil depuis une semaine.

Encore un duel à la prison centrale entre deux détenus Laze Yacoub et Beyabadi Haili, tous deux accusés de meurtre. L'arme choisie fut le canif. Les blessures reçues par Haili sont très graves.

Moustafa pacha, président de la cour martiale extraordinaire, a ordonné au personnel de celle-ci de travailler aussi la nuit, si c'est nécessaire.

Seyd Hachi, débiteur de tabac à Béchik-tache, a été mis en état d'arrestation pour s'être livré à des déclarations hostiles au gouvernement.

La police ayant appris que Moustafa effendi, chef de la corporation des boulangers, recueillait de l'argent au profit des forces kényalistes, l'a mis en état d'arrestation.

Zia bey, directeur de la police de Bayezid, est destitué.

Le ministère des finances versera aujourd'hui les crédits de 400000 livres prévus pour les dépenses de la délégation ottomane.

Fahreddine bey, ex-fonctionnaire des affaires étrangères dont nous avons annoncé hier l'arrestation, a été écourté à la prison centrale.

Le colonel d'état-major Aassim bey, chef adjoint du bureau de l'armée au ministère de la guerre, a été destitué.

Le lieutenant-colonel Mouhiddine bey a été nommé inspecteur général des munitions.

Sarina Grunberg et Moses Gelbendorf

FIANÇAGES

Conspte-Galatz, April 1920

LA MODE

LES TAILLEURS

Paris, 15 avril.

Beaucoup de tailleurs fantaisie, beaucoup de tailleurs classiques, charmants dans leur ligne aussi gracieuse qu'originale. Les tailleurs à basques courtes et ondulées s'accommodent fort bien des tissus à disposition, tels que le « Spaghetti pied de poule », un peu épais, mais légers dont les petits carreaux de deux tons se fondent les uns dans les autres, ou bien encore le « Quadrupolo », petit quadrillé noir et blanc, encadré d'une légère ligne jaune. Les tailleurs classiques à jaquette longue de ligne correcte se font de préférence en tissus unis, tels par exemple, que la « Vollardine », un voile de laine très doux, très léger, qui se fait dans les tons excessivement harmonieux : gris, tabac, vieux rose, etc... ou la « Peplacapa Junc », aux lignes blanches groupées et dessinant de grosses piqûres, espacées sur le tissu uni bleu faux, vert jade, rouge étrusque, tabac clair, etc.

Les tailleurs s'accompagnent encore beaucoup, cette saison, du gilet porté avec succès depuis déjà plusieurs années, gilet blanc en piqué, en organdi, en satin, ou gilet fantaisie brodé de couleur, ou fait d'un tissu bayadère ou d'un lamé. On y met aussi des broderies de raphia, qu'on est parvenu à travailler avec autant de précision et d'élegance que la soie la plus fine, ou des broderies d'argent ou d'or mêlées de perles.

Ces costumes tailleurs, toujours simples de façon, sont rehaussés par des détails semblables, qui portent en eux-mêmes le cachet du bon faiseur.

DERNIÈRES NOUVELLES

Les «kémalistes»

à Zoungouldak

Les bandes «nationalistes» ont imposé à la ville de Zoungouldak une contribution de vingt mille livres turques. Une partie de la population a réussi à prendre la fuite.

A Chilé

Les détachements chargés de la poursuite des brigands à Chilé ont emprisonné leurs officiers et se sont déclarés en faveur du mouvement kémaliste.

Indemnités aux officiers

hors-cadres

La commission chargée de fixer les indemnités à payer aux officiers qui seront mis définitivement hors cadres, dès la conclusion de la paix, a décidé de leur allouer une somme calculée à raison de cinq livres turques pour chaque piaf de l'attribution de l'officier.

La «reprise» d'Angora

Nous apprenons au moment de mettre sous presse que la ville d'Angora a été entièrement délivrée des nationalistes. L'heure tardive ne nous ayant pas permis d'avoir confirmation de la nouvelle, nous croyons devoir l'enregistrer sous toutes réserves.

Les réformes en Anatolie

Le maréchal Zeki pacha, ancien commandant du 4^e corps d'armée, est nommé inspecteur-général des réformes en Anatolie.

Cette nomination a eu lieu sur la proposition du grand-vizir. Pour ce qui est de la mission que Zeki pacha aura à remplir, les détails en ont été discutés à la séance d'hier du conseil des ministres.

Ministère de la guerre

Une circulaire du ministre

Le grand-vizir Damad Férid pacha, qui gère le ministère de la guerre, vient d'adresser une nouvelle circulaire par laquelle il prescrit à tous les officiers turcs, sous peine de sanctions sévères, de se conformer au règlement du salut à l'égard des officiers alliés. La circulaire défend rigoureusement à tous les officiers revêtus de leur uniforme de s'adonner à la boisson. Les coureurs seront traduits par devant le conseil de guerre.

Le grand-vizir a passé la journée d'hier jusqu'à 4 h. de l'après-midi au ministère de la guerre. Suleyman Chéfik pacha, aide-de-camp général, et Kirak Hamdi pacha, aide-de-camp particulier du Sultan, Houssein Remzi pacha, ministre du commerce et de l'agriculture, Moustafa Natik pacha, commandant de la place, ont rendu visite au grand-vizir.

Une distribution de «helva» a été faite à tous les huissiers et soldats se trouvant au ministère.

Le texte de la déclaration de fidélité au Souverain, dont nous avions parlé avant-hier et sur lequel tout le personnel du ministère a apposé sa signature, sera soumis au Sultan par le grand vizir lui-même.

DEPÉCHES DES AGENCES

La Conférence de San Remo

San-Rémo, 27. T.H.R. — Le Conseil Suprême s'est réuni lundi matin à la villa Dévachan. Avant tout, le Conseil a approuvé, en présence des experts militaires, navals et aériens, les clauses aériennes à insérer dans le traité avec la Turquie.

Ensuite on a approuvé un projet de résolution qui permettra de réduire les charges financières qui incomberont à la Turquie du fait de l'entretien des commissions de contrôle.

Le Conseil a ensuite discuté la question de l'exécution du traité de Versailles, de la part de l'Allemagne.

Le Conseil s'est réuni à nouveau l'après-midi. On a discuté et approuvé les dernières clauses à insérer dans le traité de paix avec la Turquie. En outre, on a accepté un projet de note au président Wilson, préparé par la délégation britannique, au sujet de l'Arménie.

On a examiné ensuite l'application du traité de Versailles. A ce sujet, on a décidé d'envoyer une invitation au chancelier allemand de se reconfronter le 25 mai, à Spa, avec les membres du Conseil suprême, afin que les Alliés puissent se renseigner de la façon la plus exacte possible sur la situation de l'Allemagne vis-à-vis de l'application du traité.

Le Conseil a enfin établi avec les experts militaires et navals et aériens les termes de la réponse à donner à l'Allemagne à propos de l'excédent de troupes allemandes dans la zone neutre et de leur réduction progressive, d'après les clauses du 8^e octobre 1919.

Après avoir traité la question de la destruction du matériel naval allemand et celle du procès des criminels de guerre

allemands, le Conseil Suprême a clos la Conférence de San Remo.

France

M. Millerand rentre mercredi à Paris

Paris 27. T.H.R. — M. Millerand rentre mercredi à Paris et fera sans doute jeudi une déclaration à la Chambre. Il donnera connaissance au conseil des ministres de jeudi, des résultats de la Conférence. Il est très probable, dit le *Petit Journal*, que le président du conseil fera dans l'après-midi à la Chambre une déclaration relative aux conversations qu'il a eues avec les ministres des nations alliées.

Le prix des journaux à Paris

Paris, 27. T.H.R. — Le *Figaro* et le *Gaulois* annoncent aujourd'hui, qu'à partir du 1^{er} mai, le prix de ces journaux sera porté de deux sous à quatre sous.

Cette décision devance l'action projetée par tous les journaux et qui doit faire l'objet d'une réunion qui sera tenue de main, par suite du coût du papier et de l'imprimerie.

Le *Figaro* dit que le coût du papier, depuis quinze jours dépasse deux sous par exemplaire et que le papier est actuellement à onze fois son prix d'avant-guerre.

Indemnité globale due par l'Allemagne

Londres, 27. T.H.R. — Le correspondant du *Daily Mail* à San-Rémo apprend que le chiffre minimum de l'indemnité globale allemande sera de 90 milliards marks or, payables en trente années.

Le maréchal Pétain

Paris, 27. T.H.R. — Une cérémonie pittoresque eut lieu dans la cour de la citadelle d'Arras, lundi, lorsque le sénateur Boudon remit un sabre d'honneur au maréchal Pétain. Le sabre fut offert par le département du Pas-de-Calais, où le maréchal naquit.

Allemagne

Armes, munitions et approvisionnements

Paris, 27. T.H.R. — Le *Temps* apprend que la cavalerie française arrivant à Hainaut, découvrit une énorme accumulation d'armes de munitions et d'approvisionnements. Elle saisit des documents militaires relatifs à l'entraînement de la Reichswehr et à une attaque contre la France à travers la zone occupée par les Américains.

Le *Temps*, commentant l'accord Miller-Lloyd George, dit que puisque le Conseil suprême exige l'exécution du traité de Versailles, il doit absolument réaliser l'accord entre les agents interalliés agissant en Allemagne, déterminer les mesures coercitives applicables, si le militarisme allemand continue à braver les alliés et à bafouer le gouvernement allemand actuel.

Nouvelle note allemande sur l'occupation de la zone neutre

Paris, 27. T.H.R. — Dans une nouvelle note présentée par la délégation allemande au Conseil suprême de Berlin informe le Conseil suprême que les effectifs militaires dans la zone neutre ont été réduits à 17000 hommes. En portant ce fait à la connaissance du Conseil suprême, le gouvernement allemand prétend établir que les clauses du protocole d'août 1919 ont été remplies. Les journaux français, cependant, relèvent que ce protocole ne fixait pas les effectifs, mais énumérait les unités, à savoir : 20 bataillons, 10 escadrons, 2 batteries, et que l'Allemagne, de son propre chef, fit de toutes ses forces un effectif de 17.000 hommes. Dans une des trois notes que l'Allemagne adressa au Conseil suprême, mardi, elle exposa cette interprétation et sollicita l'adhésion des alliés. Les Allemands, lorsqu'ils ont de nouveau insisté sur cette modification du protocole du mois d'août, ont encore une fois révélé leurs buts militarisés.

Le *Petit Parisien* dit : le but de la modification demandé par les Allemands est évident. Cette demande est faite afin de permettre aux organisateurs de la nouvelle armée allemande de multiplier le nombre d'unités ; il est clair que la multiplication des unités pourvues de bons cadres de mobilisations, formera les noyaux qui seront prêts à recevoir des contingents. La puissance de l'armée éventuelle correspondra au nombre de ces unités.

Le note présente lundi, conclut le *Petit Parisien*, ne peut que mettre les alliés en garde contre une manœuvre qui tend à augmenter, dans un instant, le total de l'armée allemande autorisé.

Cercle Littéraire et Artistique de la Jeunesse d'Orient

Vendredi dernier on a encore passé quelques délectables moments chez Mme Salacha des Fougères ; on a ainsi applaudie une fois de plus les célèbres artistes dont notre capitale honore : M. Padureano, bariton de l'Opéra de Monte Carlo s'est vraiment surpassé ; sa voix vibrante et chaude, la souplesse et le charme puissant de son timbre prennent tout vite fait de conquérir son auditoire ; les vifs applaudissements qui le saluent trahissent son incontestable succès. M. José Araú, 1^{er} ténor de l'Opéra de Monte Carlo n'en fait pas moins apprécier ; sa voix étendue et pleine de charme, mérite bien sa légitime renommée.

Nous rappelons aux virtuoses et intellectuels de notre ville que c'est le 8 mai, à l'Union Française, qu'aura lieu la *Grande Soirée de*

LA REVUE DE LA PRESSE

Presse turque

L'Anatolie et le Padichah

Du *Peyam-Sabah* (Sous la signature d'Ali Kémal bey ?)

Nous devons savoir que la fidélité et le dévouement de l'Anatolie envers le Padichah et l'influence du Padichah sur l'Anatolie ne sauraient qu'impressionner favorablement l'Europe et renforcer aux yeux de l'étranger, le prestige de notre diplomatie et de notre gouvernement.

Ainsi que le déclare si justement jadis lord Salisbury, ce qui contribue le plus à diminuer notre prestige aux yeux des grandes puissances, c'est l'anarchie qui envahit notre organisme gouvernemental. A l'heure présente, grâce aux agissements des forces dites nationales, notre pays offre le spectacle d'une anarchie semblable.

Lorsque cette calamité aura disparu et que le souverain et la nation — pleinement conscientes de leurs devoirs réciproques et respectifs — s'appuieront l'un sur l'autre dans un parfait esprit de sincérité, ce jour-là nous pourrons dire que le vaisseau de l'Etat a touché à un port plus ou moins à l'abri des tempêtes.

A ia veille de notre paix

De l'*Alemdar* :

Tandis que notre délégation défendra à Paris les droits du Sultanat et du Khalifat, nous aussi nous aurons à remplir ici une importante tâche patriotique. Il est clair que si le terrain n'est pas favorable, et que les efforts resteront vains. Par conséquent, nos délégués, en quittant Constantinople, doivent laisser ici une situation qui rende là-bas leur tâche plus facile.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer à diverses reprises, plusieurs choses sont nécessaires pour que ce résultat puisse être obtenu.

Tout d'abord, il faut nous serrer étroitement autour du Souverain ainsi que du gouvernement actuel qui est venu au pouvoir dans le but patriotique de sauver le pays de l'abîme où on l'a précipité. Nous devons également prêter toute l'assistance possible aux délégués qui se rendent à Paris en vue de défendre nos droits et nos intérêts. Si l'Europe se rend compte que les troubles qui bouleversent l'Empire ont cessé ; que les fautes commises ne sont dues qu'à un parti tyrannique et non pas à la nation, et que celle-ci est désireuse de rétablir un état de paix et de tranquillité en même temps que de renouer ses amitiés traditionnelles, peut-on douter que la tâche de notre délégation ne se trouve immensément facilitée !

La Turquie de demain

De l'*Ikdam* :

Ainsi que nous avons eu l'occasion de le relever à plusieurs reprises, la question territoriale, c'est à dire la question de frontière et celle de notre indépendance constituent les points qui nous intéressent le plus et qui parmi, préoccupent le plus notre opinion publique.

Nos nouvelles frontières doivent être telles que notre développement libre et pacifique soit possible. Cette demande n'est nullement en opposition avec les droits et les intérêts de nos voisins anciens et nouveaux. De même elle ne saurait être contraire aux désirs d'aucune des grandes puissances entistantes.

Presse arménienne

L'exemple de la Grèce

Du *Jogovouti-Tzain*:

La nouvelle Grèce compte à peine une année d'existence, et elle est déjà entrée dans la voie de son antique gloire.

La Grèce qui, lors de sa constitution comme Etat indépendant, n'avait que quelques centaines de milliers d'habitants dispersés sur un vaste royaume aride, forme aujourd'hui un vaste royaume peuplé de 8 millions d'habitants. Ses frontières vont de Salonique à Smyrne et d'Athènes à Andrinople. C'est du moins l'impression qui se dégage des dépeches de San Remo.

La grandeur et la gloire actuelles de la Grèce sont inseparables du nom de Vénizélos. Lors de la guerre balkanique, cet homme d'Etat avait déjà donné sa mesure.

Au début de la guerre générale, sous l'influence de Berlin, Vénizélos dut bien se retirer momentanément. Mais cette retraite même devait procurer au grand Cretois un nouveau champ d'activité. Cette activité atteignit son point culminant à Salonique, quartier-général de l'armée de Sarrai.

Vénizélos sut tirer le meilleur parti des sentiments patriotes et de l'esprit de sacrifice du peuple hellène, et la Grèce est heureuse d'avoir donné le jour à un pareil citoyen,

Presse grecque

Du *Proia*:

Les accords

La solution donnée est pourtant si proche des vœux séculaires helléniques, elle efface de si près les buts que la nation poursuivait de tout temps, que nous ne pouvons ne pas témoigner notre gratitude à ceux qui ont pris ces décisions et aux puissances qui certifient les droits de l'hellénisme. Et il avait raison le chef de la race d'avoir avec persévérance travaillé pour placer la Grèce aux côtés des puissances de l'Entente, dès le début de la grande guerre. Et M. Vénizélos peut aujourd'hui s'enorgueillir des résultats et se flatter que la grande Grèce, telle qu'elle surgit des travaux de la Conférence, est son œuvre exclusive, la conséquence des indications et des préceptes qu'il a prodigués au peuple fidèle.

L'accord italo-grec est un autre événement heureux issu de la conférence de San-Rémo et pour lequel la nation grecque éprouvera une joie sans mélange, d'autant plus qu'il contribuera au resserrement des liens qu'elle n'a jamais cessé de considérer comme fraternels.

AVIS

Puissante Compagnie Anglaise et Assurance demande sous-agents sérieux pour Stamboul et Galata Bonnes conditions sont offertes. Faire offrir à l'Administration du journal sous W. Assurances.

AVIS

Les bureaux d'assurance de

M. A. G. LICOIS

ont été transférés au Bosphorus Han Kara Moustapha, Galata

Avis

Grande vente aux Enchères Publiques

Mercredi prochain 5 mai 1920 à 10 du matin aura lieu la vente aux enchères publiques des marchandises suivantes :

Tapis persans, tabacs, soie de porc, fourrures etc. aux entrepôts sis à Pacha-Liman Scutari

La vente se fera au comptant, l'acheteur paiera les frais de crée.

Si vous voulez assurer à votre linge une longue durée faites usage de savon

RED MAIN

Reconnu le meilleur et le plus pur

Seuls dépositaires TH. C. VEILLIERS & Co.

Haradjli Sokak Galata.

AVIS

Le bateau anglais *Albatros* partira Vendredi 30 à 4 h. o.m. pour Batoum.

LE BOSPHORE

Ligne Française du Levant SOCIÉTÉ "LES AFFRÉTEURS-RÉUNIS,"

JEAN STERN, Administrateur-Directeur

Siège Social : 15 Rue Scribe, Paris

F L T T E

	Tonnes	Tonnes
Titan	8000	1800
Olympe	8000	1800
Jean Stern	7000	1500
Bacchus	7000	1400
Silene	7000	1400
Phoebus	7000	1000
Andree	6600	1000
Vulcain	6000	1000
Edouard Shaki	6000	1000
Jupiter	6000	1000
Eole	5500	750
Flore	5500	750
Ceres	5500	600
Hercule	5000	600
Junon	4500	400
Pomone	3300	350
Labor	3300	350
Ars	3300	300
Nere	3000	300
Venus	3000	300
Libertas	3000	300
Bellone	2200	250
Jeanne Antoinette		

Services réguliers Angleterre, Hollande, Belgique et France sur l'Orient & vice-versa

Départs bi-mensuels de Galatz et de Constantinople sur Marseille, Bordeaux, Nantes, Anvers Hull par cargo-boats de 1^{re} classe

Pour frets et renseignements s'adresser à l'agence générale de la LIGNE FRANÇAISE DU LEVANT

Société "Les Affréteurs Réunis,"

Galata, Sinassan Han, Perchembé-Bazar — Téléphone Pétra 645

EXPOSITION-BAZAR

des Occasions des Refugiés Russes dans la vaste et luxueuse salle-bleue de l'ambassade russe Grand'Rue de Pétra

On y trouve : Bijoux, orfèvrerie, argenterie, tapis, fourrures, meubles, pianos, vaisselle, bronzes, objets d'arts etc.

L'exposition sera ouverte tous les jours, de 11 h. a.m. à 7 h. p.m.

J. ARON & C° INCORPORATED

95 et 97 Wall Street, NEW-YORK

Succursales à Londres, Washington, Chicago, Memphis, New Orleans, San Francisco, Santos, Buenos Aires et Bombay.

Sucres, Cafés, Riz, Epices, Farines, Alcool, Huiles, Beurres, Produits Alimentaires et Conserves, Cuirs et Peaux, Coton brut, Cotonnades, Couleurs, Manufactures de toutes sortes, Produits fabriqués. Métaux, Charbons.

Ventes par cargaisons partielles et entières. Avant de placer vos ordres écrivez aux Représentants exclusifs pour l'Orient :

E. G. PAUER & Co

Erzeroum Han, Stamboul, ou téléphoniez à Stamboul 1175.

CHAMPAGNE-JACQUEMET

BON ET BON MARCHÉ

A la Coopérative Italienne et dans toutes les bonnes Maisons. En Gros : Etablissements V. BAYOL, 22 Buyuk Tunnel Han, Galata.

THE ECONOMIC CO-OPERATIVE SOCIETY LTD.

MAISON ANGLAISE FONDÉE EN 1899

SIÈGE SOCIAL

1 Rue Hezaréne, Galata. Téléphone Pétra No 500

SUCCURSALES PÉTRA 12 Tépé-Bachi. Téléphone Pétra No 610. PÉTRA 12 (Librairie). Passage Tunnel. Téléphone Pétra No 600. KADIKOY. 21 Muhrdar-Djaddessi. Téléphone Kadikoy No 500.

SPÉCIALITÉS, Epicerie, Vins et Spiritueux, Articles de Cuisine et Sports, Verrerie et Parfumerie, Papeterie etc., etc., provenant des meilleures fabriques de l'Angleterre et d'Amérique, de France et d'Italie.

TOUJOURS UN GRAND STOCK EN MAIN.

"INTERCONTINENTALE"

Société Anonyme de transports et Communications

Ane. Mon. S. & W. Hoffmann

Siège Central : TRIESTE

Succursale de Constantinople : Galata, Place de Karakeuy

Capital Social entièrement versé : Lire Italiennes 4.000.000

SUCCURSALES : Belgrade, Bucarest, Bourgas, Braila, Constantza, Fiume, Franzefeste, Galatz, Génés, Inssbruck, Leibnitz, Londres, Milan, Orsova, Pontebba, Presburg, Roustchouk, Salonique, Semlin, Sofia, Soulina, Tarvisio, Varna, Vienne, Villaco.

TRANSPORTS MARITIMES & TERRESTRES, AFFRÉTEMENTS, ENTREPÔSAGES, AVANCES SUR MARCHANDISES, ASSURANCES

Agents et courtiers maritimes et négociants en charbon de terre.

Téléphone : Pétra, 12945.

La Direction de la Société Internationale de commerce, d'Industrie, de Commission de Constantinople est entrée en activité. Le premier magasin et salle d'enchère, de la Société se trouve Grand'Rue de Pétra Passage « Oriental » No 13-14 ex-« Avantage ».

La Société accepte en commission des brillants et autres pierres précieuses ; de l'or, de l'argent, des instruments de musique, des meubles, des tapis, des fourrures, etc., etc. Le magasin verse des avances.

Elle achète pour son compte diverses marchandises, des effets, des titres et des valeurs.

Elle s'occupe de commission pour achat et vente de marchandises et de matières première.

Elle s'occupe d'opérations financières, de Bourse et de change en général.

Des ventes aux enchères auront lieu incessamment

UNDERWOOD

(Toutes neuves)

La première marque de machine à écrire du monde

LA PLUS Imitée LA PLUS Contrefaite

Parce qu'elle est la

PLUS ACHETÉE

Aussi les Underwoods usagées dites « reconstruites », importées, ici, sont revendues comme neuves.

MÉFIEZ-VOUS : Notez le No d'ordre gravé sur la côté de la machine Les vraiment neuves commencent au No 1.276.000!

Les seules Underwoods originales expédiées par la Fabrique

CHEZ LA S. P. I.

SOCIÉTÉ ANONYME DE PAPETERIE ET D'IMPRIMERIE

Anciens Etablissements FRATELLI HAIM

Rue Mahmoudi No 11

ALATA Tél. P. 1761

D O R É

Hôtel à Pendik

L'unique lacune que l'on constate dans cette belle campagne vient d'être comblée par deux spécialistes bien connus en la matière

M. GER. DEFKAROS ET I. MAMADOPPOULOS qui ont loué près de la gare la somptueuse maison Zervoudaki transformée en hôtel moderne avec une installation de restaurant et de brasserie, richement meublés de neuf. Tous les sacrifices ont été consentis pour donner complète satisfaction aux clients du point de vue du confort et du bien-être.

A signaler une innovation pour les familles : chambres avec repas par abonnement.

50.000 CHEMISES

exposées à la Chemiserie

UNIVERSELLE

Pétra, 399, à 150 piastres provenant de la plus grande fabrique d'Amérique

ACE

Omnium Oriental

ET

Comptoir Oriental de l'Eternit

AHMED MUFIQ, MOHAMED FATME, MURUVET ET Cie Enomatarchi Han, 6 Galata, Balik-Bazar

TÉLÉPHONE PÉTRA 1707

Représentation générale et exclusive pour l'Orient de l'Eternit - Suisse

Matériel de construction incinérable et incomparable. Construction entière de maisons avec ce matériel. Demander des renseignements au Bureau.

Commission, importation et exportation

Assurances, arbitrages, expédition et dédouanement

Poursuite des affaires judiciaires auprès des tribunaux du pays et des Hautes-Commissariats des Puissances Alliées ainsi que des Consulats Etrangers.

La maison offre à ses clients les meilleures références

Avis

La Buanderie de MM. Isandoro et Cie siège à Férièrey rue Bagtché étant passée à des tiers, les personnes qui auraient des revendications auprès de M. F. Isandoro, sont priées de s'adresser dans un délai de quinze jours à Galata, rue de la Donane, Lazopoulos Han No 50 Bureau 8, chez MM Griscti et Baldwin.

Cons/ple, le 14 Avril 1920

GRANDE MISE EN VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'ancienne ambassade d'Autriche-Hongrie

ACTUELLEMENT « PALAZZO DI VENEZIA », Dimanche prochain 2 mai 1920, à 10 heures du matin, il sera procédé à la vente aux enchères publiques à l'ancienne ambassade d'Autriche-Hongrie de divers meubles et autres objets con-

stant : Salon style arabesque, salons, chambres à coucher, salle à manger, rideaux, glaces, lampadaires, tapis, bibliothèque, candélabres, chaises, objets japonais, antiques, fils en bronze et en fer avec matelas, bibelots, vaisselle de luxe, verrerie fine, batterie de cuisine etc.

La vente se fera au comptant, l'acheteur payera 2 12 pour frais de crête.

Le commissaire-priseur

Paul Westerling

Propriétaire de l'hôtel des ventes

PREFECTURE DE LA VILLE

L'adjudication provisoire de 12000 kilg. de bétizine pour les camions aura lieu le 3 mai et l'adjudication définitive le 6 mai 1920 ; ceux qui voudront participer doivent s'adresser à la direction de la préfecture.

A VENDRE

Fabrique de Confiserie

bien montée avec installation d'eau et électricité, contenant toutes les commodités et confort modernes.

S'adresser à Stamboul :

Courou Cafédji han No 25-26

Laboratoire

CHIMIQUE ET BACTERIOLOGIQUE

Chimiste : I. HEZMETT-OK, de l'Université de Lausanne.

Analyse industrielle et produits pharmaceutiques, alimentaires, et toutes sortes d'analyses biologiques et examens microscopiques.

Sirkedji en face du Cinéma Ali Effendi

Yardim Han No 4.

Magasin Français

352, RUE DE PÉTRA, 352.

Téléphone Pétra 2081

Grand arrivage de Parfumerie d'Orsay et Lubin de Jersey

en soie de toute dernière création

Prix défiant toute concurrence.

2 112 LTQUES

de magasinage par mois et par tonne pour toutes sortes de marchandises

Vaste dépôt pouvant contenir 300 wagons de marchandises.

Samboul, Kapurlu Han, No 43 et Galata,

Rue Moumhané, au dessous de Gumuché Han, No 19. Téléphone Stamboul 2278.

CONTRE LA GOUTTE

Observation du Dr. D. Brjansky

Ordinateur en chef de l'hôpital pour enfants de Varsovie - Mr D. vieil arthritique, souffrant surtout ces derniers temps aux doigts des pieds et des mains. Après l'emploi de 2 flacons d'extraits seminaux D. Kalenitchenko ses douleurs diminuerent fortement, les jambes purent déjà sensiblement se mouvoir. Mais le résultat le plus important fut que presque toute la quantité d'acide urique qui se chiffrait à la dernière analyse, par une proportion de 4.270.000 se trouva diluée de telle façon que c'est à peine si l'examen au microscope put en déceler quelques crista